



Besoin d aide pour mon contrat

Par **popo8387**, le **16/10/2013** à **19:15**

Bonjour, j'ai été embauchée le jour de la rentrée scolaire dans une école pour remplacer une atsem en maladie. Sur mon contrat il était stipulé que je la remplaçais pour la durée de son arrêt maladie or elle a démissionné il y a deux semaines. Je n'ai depuis pas résigné de contrat cependant la mairie m'attend pour signer mon nouveau contrat qui me prolonge jusqu'aux vacances de Noël car en janvier le maire a décidé d'engager quelqu'un d'autre à mon poste. Sont-ils dans leur droit? Merci
Pour votre aide

Par **trichat**, le **16/10/2013** à **22:14**

Bonsoir,

Il s'agit de contrats à durée déterminée. À la fin de chacun des contrats, il n'y a pas obligation pour l'employeur de le renouveler.

Pour occuper un poste atsem, il faut une qualification, je crois.
L'avez-vous?

Si vous ne l'avez pas, c'est sans doute la raison qui pousse la mairie à mettre un terme à votre contrat de remplaçante.

Cordialement.